



COMITÉ FINANCIER

Cent quatre-vingt-douzième session

Rome, 1-3 juin 2022

Calendrier provisoire

Mercredi 1 ^{er} juin	9 h 30 - 12 h	<p>Point 1 Adoption de l'ordre du jour et du calendrier provisoires (FC 192/1 et FC 192/INF/1)</p> <p>Questions relatives au Programme alimentaire mondial</p> <p>Point 2 Comptes annuels vérifiés de 2021 (FC 192/2)</p> <p>Point 9 Rapport de l'Auditeur externe sur la gestion des partenaires coopérants (FC 192/9) et Réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport de l'Auditeur externe (FC 192/9 Add.1)</p> <p>Point 10 Rapport de l'Auditeur externe sur la supervision par la direction (FC 192/10) et Réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport de l'Auditeur externe (FC 192/10 Add.1)</p>
	14 h - 16 h 30	<p>Point 6 Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant (FC 192/6)</p> <p>Point 7 Rapport annuel de l'Inspectrice générale (FC 192/7) et Note du Directeur exécutif (FC 192/7 Add.1)</p> <p>Point 8 Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle – 2021 (FC 192/8)</p> <p>Point 11 Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (FC 192/11)</p>

Jeudi 2 juin	9 h 30 - 12 h	Point 5 Point sur le Plan de gestion du PAM pour 2022-2024 (FC 192/5) Point 3 Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1 ^{er} janvier - 31 décembre 2021) (FC 192/3) Point 4 Classement des donateurs du secteur privé dans la catégorie des donateurs non habituels au sens de l'article XIII.4 (c) du Règlement général (FC 192/4) Autres questions Point 12 Méthodes de travail du Comité financier (pas de document) Point 13 Date et lieu de la cent quatre-vingt-treizième session Point 14 Questions diverses
	14 h - 16 h 30	Suite de l'examen des points qui n'auraient pas été entièrement traités pendant la séance du matin
Vendredi 3 juin	14 h - 16 h 30	Adoption du rapport du Comité financier